

CANTINE MUNICIPALE

MAIRIE -56490- MOHON

INSCRIPTION CANTINE - ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024**à remettre en Mairie de MOHON, au plus tard, pour le 30 juin 2023***Tous les champs sont à renseigner*

Nom de l'enfant..... Prénom.....

Date de naissance.....

Sexe.....

Ecole..... Classe.....

Nom, prénom, adresse du père, de la mère ou du représentant légal :

Père

Civilité : Nom :

Prénom :

Qualité* :

Situation familiale** :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone domicile :

Téléphone mobile :

Courriel :

Téléphone professionnel :

En cas de changement de numéro de portable communiquer le nouveau numéro :

Mère

Civilité : Nom :

Prénom :

Qualité* :

Situation familiale** :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone domicile :

Téléphone mobile :

Courriel :

Téléphone professionnel :

En cas de changement de numéro de portable communiquer le nouveau numéro :

Ou responsable légal de l'enfant (ex tuteur, famille d'accueil)

Civilité : Nom :	Prénom :
Qualité* :	Situation familiale** :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone domicile :	Téléphone mobile :
Courriel :	Téléphone professionnel :
En cas de changement de numéro de portable communiquer le nouveau numéro :	

*Père/Mère/Belle-mère/Beau-père

**Marié/Séparé/Divorcé/Veuf/Concubin/Célibataire/Union libre/Pacsé

Votre enfant sera présent à la cantine :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Sur planning*	Occasionnellement (jours à préciser)

*Les plannings doivent parvenir par écrit à l'adresse mail : mairie@56490mohon.com ou être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie.

**(S'INSCRIRE OU ANNULER L'INSCRIPTION IMPÉRATIVEMENT AVANT
9 HEURES 15 EN MAIRIE)**

Assurance :

Compagnie d'assurance responsabilité civile :..... Numéro de police :.....

A....., le

Signature du père **et** de la mère ou représentant légal

« Les informations recueillies par la Commune de Mohon font l'objet d'un traitement destiné à l'inscription en garderie et au restaurant scolaire, et relevant d'une mission de service public. Ces informations seront conservées le temps de l'inscription, et 10 ans pour les factures. Le destinataire est le « Service Administratif » auprès duquel vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données dgd@cdg56.fr ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas satisfaisantes »

CANTINE MUNICIPALE (02.97.93.91.37)

MAIRIE 56490 MOHON
ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

AUTORISATION MÉDICALE

Fiche d'inscription à retourner en mairie de MOHON, au plus tard, pour le 30 juin 2023

Nom de l'enfant..... Prénom.....

Date de naissance.....

Sexe :

Ecole..... Classe.....

Nom, prénom, adresse du père, de la mère ou du représentant légal :

.....
.....
.....

Tél domicile.....

Tél travail..... tél portable

(en cas de changement de numéro de portable, communiquer le nouveau numéro)

Adresse mail :

Particularités à signaler : Allergies :

Asthme : oui non

Alimentaires : oui (à préciser)..... non

Protocole d'accueil individualisé (PAI) : oui (le fournir) non

Nom du médecin traitant

Tél médecin.....

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

Je soussigné(e).....

Père, mère ou représentant légal de l'enfant

Autorise(nt) les responsables de la cantine scolaire à faire donner tous les soins nécessaires à l'enfant ci-dessus désigné et lui faire pratiquer toute intervention d'urgence justifiée par son état.

A....., le

Lu et approuvé,

Signature du père **et** de la mère ou du représentant légal


REGLEMENT CANTINE

- Prévenir de toutes les absences au plus tard le matin **avant 9 heures 15** à la mairie (02.97.93.94.20) à défaut le repas sera facturé. (la mairie est ouverte à partir de 9 heures)
- Aviser du retour également **avant 9 heures 15** à la mairie.
- Les couverts, vaisselle, détériorés ou cassés devront être remboursés
- Un minimum de règles de discipline et politesse sera exigé.
- Pour les maternelles, apporter une serviette de table et rond de serviette avec le nom indiqué dessus.
- Les médicaments sont donnés aux enfants sous la responsabilité des Parents.

Dossier famille

	Ce que je fais	Parce que	
Le chemin aller et retour	<ul style="list-style-type: none"> - je me range calmement avant le départ - je marche calmement, sans courir sans bousculade, - je ne touche ni aux voitures, ni aux boîtes aux lettres, ni aux maisons, ni aux poteaux ... 	<ul style="list-style-type: none"> - j'évite de me disperser pour gagner du temps - par sécurité - je respecte le bien des autres 	- 1 point
À l'arrivée au restaurant	<ul style="list-style-type: none"> - je suis allé(e) aux toilettes et je me suis lavé(e) les mains avant l'arrivée à la cantine - je m'installe tranquillement 	<ul style="list-style-type: none"> - comme ça je n'ai plus besoin de me lever en plein milieu du repas - c'est bien d'être propre - pour être calme avant que l'on me serve mon repas 	- 1 point
Pendant le repas	<ul style="list-style-type: none"> - je mange dans le calme, je ne parle pas fort, je ne crie pas - je ne m'amuse pas avec le matériel - je ne joue pas avec la nourriture - je demande au Personnel de service avant de me déplacer 	<ul style="list-style-type: none"> - j'apprécie mon repas quand je suis dans le calme. Je digère mieux... - je respecte le matériel - je n'aime pas le gaspillage alors je respecte la nourriture - je ne suis pas tout(e) seul(e) 	<p>-1 point</p> <p>-2 points</p> <p>-2 points</p> <p>-1 point</p>
<p>Dans tous les cas, j'écoute le Personnel de service, je le respecte, je ne suis pas insolent(e)</p> <p>Dans tous les cas, je suis poli(e) et gentil(le) avec mes camarades, je ne moque pas</p> <p>PARCE QU'IL N'Y A PAS DE PLACE POUR LES INSULTES ET LES PAROLES BLESSANTES</p>			- 3 points
<p><u>SANCTIONS:</u></p> <p>Si je perds mes 10 points au cours d'une période, je suis convoqué(e) à la mairie avec mes parents en présence de Mme la Directrice de l'établissement scolaire et du Maire</p> <p><u>Si je perds 3 fois</u> mes 10 points au cours de l'année scolaire, je serai exclu(e) de la cantine pendant une semaine</p>		<p><u>LEGENDE DU BAREME</u></p> <p>Non-respect de la personne : - 3 points</p> <p>Non-respect du matériel : -2 points</p> <p>Comportement divers : -1 point</p>	
<p><u>Une signature de la fiche de liaison toutes les 2 semaines par les parents retour obligatoire de la fiche le lundi</u></p>			


Signatures :

<p>Mairie :</p> 	<p><u>Père et de la mère ou représentant légal :</u></p>	<p>Elève :</p>
---	--	----------------

EXEMPLAIRE N°1 A RETOURNER SIGNE A LA MAIRIE

	Ce que je fais	Parce que	
Le chemin aller et retour	<ul style="list-style-type: none"> - je me range calmement avant le départ - je marche calmement, sans courir sans bousculade, - je ne touche ni aux voitures, ni aux boîtes aux lettres, ni aux maisons, ni aux poteaux ... 	<ul style="list-style-type: none"> - j'évite de me disperser pour gagner du temps - par sécurité - je respecte le bien des autres 	- 1 point
À l'arrivée au restaurant	<ul style="list-style-type: none"> - je suis allé(e) aux toilettes et je me suis lavé(e) les mains avant l'arrivée à la cantine - je m'installe tranquillement 	<ul style="list-style-type: none"> - comme ça je n'ai plus besoin de me lever en plein milieu du repas - c'est bien d'être propre - pour être calme avant que l'on me serve mon repas 	- 1 point
Pendant le repas	<ul style="list-style-type: none"> - je mange dans le calme, je ne parle pas fort, je ne crie pas - je ne m'amuse pas avec le matériel - je ne joue pas avec la nourriture - je demande au Personnel de service avant de me déplacer 	<ul style="list-style-type: none"> - j'apprécie mon repas quand je suis dans le calme. Je digère mieux... - je respecte le matériel - je n'aime pas le gaspillage alors je respecte la nourriture - je ne suis pas tout(e) seul(e) 	-1 point -2 points -2 points -1 point
<p>Dans tous les cas, j'écoute le Personnel de service, je le respecte, je ne suis pas insolent(e)</p> <p>Dans tous les cas, je suis poli(e) et gentil(le) avec mes camarades, je ne moque pas</p> <p>PARCE QU'IL N'Y A PAS DE PLACE POUR LES INSULTES ET LES PAROLES BLESSANTES</p>			- 3 points
<p><u>SANCTIONS:</u></p> <p>Si je perds mes 10 points au cours d'une période, je suis convoqué(e) à la mairie avec mes parents en présence de Mme la Directrice de l'établissement scolaire et du Maire</p> <p><u>Si je perds 3 fois</u> mes 10 points au cours de l'année scolaire, je serai exclu(e) de la cantine pendant une semaine</p>		<p><u>LEGENDE DU BAREME</u></p> <p>Non-respect de la personne : - 3 points</p> <p>Non-respect du matériel : -2 points</p> <p>Comportement divers : -1 point</p>	
<p><u>Une signature de la fiche de liaison toutes les 2 semaines par les parents</u></p> <p><u>retour obligatoire de la fiche le lundi</u></p>			

Signatures :

<p>Mairie :</p> 	<p><u>Père et de la mère ou du représentant légal:</u></p>	<p>Elève :</p>
---	--	----------------

CANTINE - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(exemplaire N° 1)

Règlement intérieur approuvé par le Conseil Municipal par délibération N° 17 du 7 avril 2016
et transmis en Préfecture le 22 avril 2016

A la cantine

- J'entre en silence sans bousculade
- Je suis poli en disant Bonjour, Merci et S'il vous plaît
- Je rejoins ma place calmement et je m'y installe
- J'attends la nourriture tranquillement
- Je mange proprement
- Je ne jette pas la nourriture par terre, ni sur les autres tables – exemple : pain, petits pois, maïs
- Je goûte même si je ne connais pas ou si je n'aime pas trop
- Je respecte mes camarades quand ils mangent en ne faisant pas de bruit
- Je respecte le personnel de service, je ne dis pas de gros mots, je ne réponds pas, je ne suis pas insolent.
- J'évite de me lever pendant le repas
- Quand j'ai fini mon repas, je range mes couverts au bout de la table
- Tant que les petits ne sont pas prêts à sortir de la salle, les grands restent assis
- Je sors en silence, sans me bagarrer et sans courir
- Je n'amène pas de jeux dans la cantine, ni bonbons, ni chewing-gum

Aux Toilettes

- Je ne m'amuse pas dans les toilettes et je ne gaspille pas le papier
- Je ne gaspille pas le savon, les essuie-mains

SANCTIONS

- Je copierai à la main le règlement 1 fois et le ferai signer par mes parents et le personnel de service
- Je mangerai seul
- Mes parents seront prévenus

M

Représentant de l'enfant (des enfants)

S'engage(ent) à respecter le règlement dans tous ses termes, après l'avoir lu et signé.

Signature de l'enfant (des enfants)

signature du père **et** de la mère ou du
représentant légal

EXEMPLAIRE N° 1 A RETOURNER SIGNE A LA MAIRIE

CANTINE - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(exemplaire N° 2)

Règlement intérieur approuvé par le Conseil Municipal par délibération N° 17 du 7 avril 2016
et transmis en Préfecture le 22 avril 2016

A la cantine

- J'entre en silence sans bousculade
- Je suis poli en disant Bonjour, Merci et S'il vous plaît
- Je rejoins ma place calmement et je m'y installe
- J'attends la nourriture tranquillement
- Je mange proprement
- Je ne jette pas la nourriture par terre, ni sur les autres tables – exemple : pain, petits pois, maïs
- Je goûte même si je ne connais pas ou si je n'aime pas trop
- Je respecte mes camarades quand ils mangent en ne faisant pas de bruit
- Je respecte le personnel de service, je ne dis pas de gros mots, je ne réponds pas, je ne suis pas insolent.
- J'évite de me lever pendant le repas
- Quand j'ai fini mon repas, je range mes couverts au bout de la table
- Tant que les petits ne sont pas prêts à sortir de la salle, les grands restent assis
- Je sors en silence, sans me bagarrer et sans courir
- Je n'amène pas de jeux dans la cantine, ni bonbons, ni chewing-gum

Aux Toilettes

- Je ne m'amuse pas dans les toilettes et je ne gaspille pas le papier
- Je ne gaspille pas le savon, les essuie-mains

SANCTIONS

- Je copierai à la main le règlement 1 fois et le ferai signer par mes parents et le personnel de service
- Je mangerai seul
- Mes parents seront prévenus

M

Représentant de l'enfant (des enfants)

S'engage(ent) à respecter le règlement dans tous ses termes, après l'avoir lu et signé.

Signature de l'enfant (des enfants)

signature du père **et** de la mère ou du
représentant légal

EXEMPLAIRE N° 2 A CONSERVER PAR LA FAMILLE

